



Madame, Monsieur,

- ✿ Vous êtes bénéficiaire d'une prestation assurée par un professionnel d'un service d'aide à domicile et financée en tout ou partie par le département (APA, PCH, TISF...).
- ✿ Le virus SARS COV2- Covid 19 circule activement en France comme en Lozère.
- ✿ Le Département se révèle pleinement engagé pour atténuer les conséquences du confinement.
- ✿ Protéger au mieux les Lozériennes et les Lozériens est notre priorité. Notre préoccupation essentielle : votre santé, la continuité de vos accompagnements.

✓ PORT DU MASQUE POUR TOUS : EN VOUS PROTÉGEANT VOUS PROTÉGEZ LES AUTRES.

- Le port d'un masque est une mesure complémentaire des mesures de distanciation physique, des autres gestes barrières. Il trouve une justification pour des espaces clos, notamment mal aérés ou insuffisamment ventilés.
- Dans le contexte de crise sanitaire actuel, il convient de vous protéger et de préserver le professionnel du SAAD comme les autres personnes chez lesquelles il intervient.
- D'autres recommandations utiles et relatives aux gestes barrière pourront vous être rappelées, précisées par l'intervenant.

Durant l'intervention du salarié à votre domicile, il est essentiel que toutes les personnes présentes portent un masque.



COVID-19

Information du SAAD préalablement à son intervention

→ Si vous êtes symptomatique, identifié cas contact ou encore si votre retour de test au COVID-19 est positif, vous devez informer le service d'aide à domicile avant son intervention, afin qu'un ajustement des équipements de protection du salarié puisse être assuré par son employeur si il le juge nécessaire. Cette information préalable doit permettre simplement un ajustement des mesures sanitaires et ne remet pas en cause l'intervention du professionnel à votre domicile.

Le Conseil départemental reste mobilisé et les équipes de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA/MDPH joignables au 04 66 49 60 70) et de la Maison Départementale des Solidarités (MDS) de votre bassin de vie sont à votre disposition pour vous accompagner :

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h :

- Mende

📍 Rue des Carmes
48000 MENDE
☎ 04 66 49 14 85
✉ mdsmende@lozere.fr

- Marvejols

📍 12 rue Rochevalier
48100 MARVEJOLS
☎ 04 66 49 95 03
✉ mdsmarvejols@lozere.fr

- Florac

📍 5 rue de la Croisette
48400 FLORAC
☎ 04 66 49 95 04
✉ mdsflorac@lozere.fr

- Langogne

📍 Quai du Langouyrou
48300 LANGOGNE
☎ 04 66 49 95 02
✉ mdslangogne@lozere.fr

- Saint-Chély-d'Apcher

📍 11 avenue de Fournels
48200 SAINT-CHELY-D'APCHER
☎ 04 66 49 95 01
✉ mdsstchely@lozere.fr

QUELQUES GESTES BARRIERES :

- ✓ Porter un masque
- ✓ Éviter de vous toucher le visage en particulier le nez et la bouche.
- ✓ Rester lorsque c'est possible à plus d'un mètre les uns des autres.
- ✓ Aérer les pièces régulièrement
- ✓ Saluer sans vous serrer la main, éviter les embrassades.
- ✓ Se laver les mains très régulièrement et pendant 30 secondes (avec de l'eau et du savon, ou du gel hydro-alcoolique)
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude ou dans un mouchoir.
- ✓ Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter.

*Prenez soin de vous
et de vos proches !*